

# Israéliens et Palestiniens unis sur le toit de l'Europe

## OPÉRATION MONT-BLANC (3)



### EXPÉDITION

Ils ont réussi l'ascension du Mont-Blanc. Un petit pas pour la paix.

PHILIPPE DUMARTHERAY

Depuis des mois ils en rêvaient, ces jeunes Israéliens et Palestiniens. Arriver au sommet du Mont-Blanc, à 4807 mètres d'altitude, par la voie la plus difficile, celle des trois monts. Et surtout de faire cette ascension avec leurs nouveaux amis, israéliens et palestiniens, d'autres jeunes comme eux qui, jusqu'ici, au mieux s'ignoraient.

A deux heures du matin, mercredi au refuge des Cosmiques, c'est l'anxiété que l'on devine dans les yeux de Malek, Nadim, Ori, Shiri et les autres. La montée s'annonce longue et difficile. Au pied du refuge des Cosmiques, la pente devient très raide et je peux le confirmer, le souffle bien court. Mais le groupe, scindé en plusieurs cordées sous la conduite de Jean Troillet, progresse bien. De retour au refuge, une quinzaine d'heures plus tard, le célèbre guide valaisan fera du reste cette remarque



Au sommet, les huit Israéliens et Palestiniens déploient une banderole avec le dessin des drapeaux.

DOCUMENT TSR PASCAL BOURROUN

élogieuse. «Ce groupe, c'était la perfection. Mieux, ce n'était pas possible. En rentrant au refuge, j'ai accéléré le pas. Ils ont tous suivi sans broncher. Tous unis.»

Aux abords du Mont-Blanc du Tacul, à 4248 mètres d'altitude, une courte descente permet de reprendre un peu de forces avant d'attaquer un des gros morceaux de la journée, le mur du Mont-Maudit, avec une paroi d'une centaine de mètres presque verticale. Là encore, les jeunes Israéliens et Palestiniens, âgés de 23 à 31 ans, se comportent comme des alpinistes chevronnés.

La suite est aussi éprouvante, avec une longue marche d'approche avant d'arriver sous le sommet du Mont-Blanc. Un

froid glacial vient perturber l'avancée des différentes cordées. Mais le pas est sûr. Jean Troillet peut être fier de sa jeune équipe.

Finalement, la première cordée arrive à 11 h 20, suivie progressivement par toutes les autres au sommet du Mont-Blanc. Immédiatement, les huit Israéliens et Palestiniens forment un cercle, s'encouragent, se félicitent. Ils sont marqués par l'effort et l'émotion est retenue. Juste encore le temps de déployer une banderole sur laquelle figurent, en dessin, les deux drapeaux, israélien et palestinien. Les jours précédant leur montée au Mont-Blanc, ils ont discuté ensemble. Certains n'étaient pas d'accord

de déployer les deux drapeaux côte à côte. Pour finir, un compromis a été trouvé, sous la forme d'un dessin plutôt que de drapeaux officiels.

### «Maintenant, on est des amis»

Pour Peleg Amir, un industriel israélien installé en Suisse et membre du comité de Coexistences, l'organisation basée à Lausanne et cheville ouvrière de ce projet, «il fallait que tous les Palestiniens et Israéliens arrivent au sommet. Ils avaient le niveau. Lubna fait partie de l'équipe nationale de volley, Shiri est une très bonne alpiniste, Tomer est un triathlète connu. D'autres sont membres

d'équipes de volley, de football et de basket. Ce projet a montré que l'on peut concrètement faire avancer les choses. Au retour, ils vont former des couples, un Israélien et un Palestinien. Ils iront dans les écoles, ils donneront des conférences pour faire avancer les choses.»

Quant aux huit membres de l'expédition, leurs commentaires allaient tous dans le même sens. «Ce Mont-Blanc, c'était notre objectif commun. On l'a fait. Maintenant, on est des amis. De retour en Israël, on sera différent.»

Cette ascension fera l'objet d'un reportage diffusé dimanche soir dans le Journal de 19 h 30 de la TSR.

## Une famille ordinaire a été espionnée au nom de la lutte antiterroriste

### GRANDE-BRETAGNE

A la suite d'une demande d'inscription à l'école, le couple et ses deux enfants ont été mis sous surveillance.

Postuler pour une place dans une école pour votre fille peut vous placer en position d'ennemi public numéro 1. La justice britannique vient en effet de condamner la Municipalité de Poole, dans le sud-ouest de l'Angleterre, pour avoir utilisé des procédures réservées à la lutte contre les terroristes et les grands criminels à l'encontre d'une famille. Son seul tort: avoir demandé une place pour l'une de ses filles dans l'école primaire voisine, très réputée, et avoir entamé un début de déménagement au même moment.

Alertée par deux appels téléphoniques assurant que la famille n'habite pas à l'adresse indiquée, la Municipalité décide de placer Jenny Paton et son compagnon Tim Joyce sous surveillance. Elle utilise pour ce faire la législation des pouvoirs de surveillance, introduite en 2000, qui autorise à surveiller des individus en cas de suspicion de crime sérieux, et notamment de terrorisme. Entre le 13 février et le 3 mars 2008, les deux parents et leurs trois enfants seront donc suivis et «surveillés physiquement» afin d'établir s'ils résident toujours bien dans le quartier. Ils avaient en effet mis leur maison en vente peu auparavant.

### Dépôt de plainte

Les deux parents n'ont appris tout cela qu'au cours d'une réunion avec la Municipalité au moment de l'inscription de leur fille. Ils portent plainte «pour tester la législation», ainsi que l'explique